- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°034/2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D_034_2025-DE

SÉANCE DU 02 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 87

Suppléants présents : 04

Pouvoirs: 06

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 04/04/2025

Votants: 97 Pour: 97 Contre: 0 Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CALLAND Jacques; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CATTET Jean-Luc; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JACQUEMIN Pierre; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe;; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; RETORD Dominique; REVOL Hervé; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents: FREDY Damien; GIBOZ Brigitte; JULLEROT Pascal; MARILLIER Michaël.

Excusés ayant donné pouvoir: BENIER ROLLET Claude à BLASER Michel; CAPELLI Sophie à LONG Grégoire; DAVID Lauriane à DALLOZ Jean-Charles; ETCHEGARAY Josiane à STEYAERT Frank; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves; PARIS Robert à HALBOURG Bertrand.

Excusés: BAILLY Hervé; BOILLETOT Jean-Marc; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michaël); BIN Richard; CHAMOUTON Patrick; DUFOUR Christiane; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); HUGONNET Franck; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); LARUADE Laurent (représentée par JULLEROT Pascal).

Absents: ARTIGUES Damien; BARIOD Denis; BAUDIER Stéphanie; BRIDE Frédéric; DE MERONA Bernard; DUFOUR Anne; DUMONT GIRARD Philippe; FATON Patrice; LAMARD Philippe; MORISSEAU Gilles; PONSOT Pauline; PRELY Fabrice; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Franck GIROD.

Objet : Attribution de subventions – Vie associative et développement économique - 2025

Rapporteur: DALLOZ Jean-Charles

Le RAPPORTEUR,

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D_034_2025-DE

Terre d'Emeraude Communauté porte la volonté de soutenir les associations qui œuvrent en faveur du développement du territoire, tant au niveau économique que sportif ou culturel.

Les demandes reçues au titre de l'année 2025 ont fait l'objet d'une étude selon les critères fixés par les commissions respectives ainsi qu'une présentation lors de réunions des commissions.

Les subventions dédiées au secteur culturel représentent 148 500€.

Les subventions dédiées au secteur sportif représentent 103 500€.

Les subventions dédiées au secteur économique représentent 21 100€.

La subvention dédiée à l'association du personnel représente 740€.

Le budget total alloué représente 273 840€.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 25 mars 2025 a émis un avis favorable, **Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'ATTRIBUER pour 2025 les montants suivants :

Structure	Montant attribué
Idéklic – Festival de l'Enfant	50 000€
Festival de musique baroque	2 000€
Noël au Pays du Jouet	13 000€
Adapemont – Festival Bouche à Oreille	7 000€
Adapemont – Chantier de restauration du château d'Oliferne	1 500€
Festivalzin – Festival les Gueules de Bois	3 500€
Les rois vagabonds	1 000€
Déflagration – spectacles culturels	2 000€
Paroles d'ici et d'ailleurs	500€
Les croqueurs de pommes	1 000€
Onno archeo	2 000€
Batterie Fanfare Orgeletaine (BFO)	1 000€
Ecole de musique Jura Sud	25 000€

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D_034_2025-DE

Le Jura de ferme en ferme	2 500€
Sous-total subventions dédiées au secteur économique	21 100€
Association du personnel EM'ROAD CLUB	740€
Sous-total subventions dédiées au personnel de TEC	740€
TOTAL GENERAL SUBVENTIONS 2025	273 840 €

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

 Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication

• Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

Philippe PROST.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D_034_2025-DE

Union musicale clairvalienne	20 000€
Musique et Arts en Pays d'Orgelet (MAPO)	15 000€
La Vache qui rue	4 000€
Sous-total subventions dédiées au secteur culturel	148 500€
Volodalen Solidaire - trail	1 500€
Triath'Lons – triathlon international de Chalain	1 000€
Fri Saint Maur- Triahlon du lac de Vouglans- EVENEMENT TERRE d'EMERAUDE	3000€
Codep EPGV39 – Adventu'run	1 000€
Club de VTT d'Orgelet	1 000€
Moto Club de Moirans-en-Montagne	1 500€
Association de karting	500€
Motoclub du Risoux	500€
AS du collège de Moirans-en-Montagne	500€
Association canine de Jeurre	400€
Club Omnisports Clairvalien (COC)	1 000€
Jura Lacs Football	17 500€
Jura Sud Football	64 000€
Jura Sud Handball	7 000€
Juraswim	500€
VVTiste Bourgeois et Lacroix - sponsoring	600€
La forestière	1 500€
Le trait Comtois	500€
Sous-total subventions dédiées au secteur sportif	103 500€
Pépinière d'entreprises L'Atelier au Village	7 600€
Plateforme technologique Tecbois	10 000€
FDGEDA - Panneaux pour champs agricoles	1 000€